

**RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT  
SUR LES ACTIONS ORDINAIRES ET  
LES ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE SANS DROIT DE VOTE  
DE LA SOCIETE PALM BEACH HOLELS TUNISIA -PBHT-.**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'offre publique de retrait (ci-après l'offre) sur les actions ordinaires et les actions à dividende prioritaire sans droit de vote de la société PBHT, ouverte dans un premier temps, du mercredi 23 décembre 2009 au jeudi 21 janvier 2010 et prorogée par décision du CMF jusqu'au jeudi 28 janvier 2010 a été clôturée à cette dernière date. Par cette offre, les initiatrices «la société Palm Beach Djerba Palace S.A et la société Palm Beach Gestion S.A» visent l'acquisition de 17 165 actions ordinaires représentant 0,71% des actions ordinaires de la société «PBHT» et 39 325 actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant 9,16% des actions à dividende prioritaire sans droit de vote de la société «PBHT».

2- Tunisie valeurs, intermédiaire chargé de la réalisation de cette offre a déclaré avoir acquis au profit des initiatrices, ce qui suit :

Pour le compte de la société Palm Beach Djerba Palace S.A

- 5 748 actions ordinaires ;
- 17 624 actions à dividende prioritaire sans droit de vote ;
- 97 droits d'attribution PBHT (Mnémonique PALDA).

Pour le compte de la société Palm Beach Gestion S.A

- 5 748 actions ordinaires ;
- 17 625 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

3- Conformément à l'avis d'ouverture de l'offre publié au bulletin officiel du CMF du 17 décembre 2009, les actions ordinaires et les actions à dividende prioritaire sans droit de vote de la société «PBHT» sont radiées du Marché Principal de Titres de Capital de la Cote et transférées au Marché Hors-cote à partir du lundi 01 février 2010, date à partir de laquelle les actions précitées seront négociées sur le Marché Hors-cote conformément aux dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.